

## Plan d'économies de 2 milliards d'euros,

# Pour augmenter ses profits, la direction s'apprête à mettre des centaines de prestataires dehors et à dégrader encore plus le fonctionnement de l'ingénierie

Lors de la présentation des résultats financiers, la directrice générale par intérim, C. Delbos, a annoncé un plan de 2 milliards d'économies en préparation pour mai 2020. La visite à Lardy du nouveau directeur de l'ingénierie, G. Le Borgne, a confirmé que l'ingénierie serait un des principaux contributeurs de ce plan d'économies drastique.

Après le départ de nombreux sous-traitants de rang 2 en fin d'année 2019 et en début d'année 2020, c'est la baisse drastique du nombre de sous-traitants que la direction préparerait dans les mois à venir. Dans les discours du nouveau directeur de l'ingénierie, c'est la délocalisation d'activités dans les pays « à bas coût » qui semble être la solution privilégiée.

Cela aura deux conséquences : 1- plusieurs centaines de salariés prestataires qui risquent un changement de lieu de mission, du chômage partiel voire un licenciement. 2- la dégradation du fonctionnement de l'ingénierie, pourtant déjà mal en point après des années de désorganisation galopante.

La précarité pour ceux que la direction voudrait mettre dehors et la dégradation des conditions de travail de ceux qui restent : voilà ce qu'ils nous préparent si nous ne réagissons pas collectivement.

C'est la capacité même de Renault à concevoir et développer des véhicules « vendables » qui va se poser dans les années à venir si ces cures d'austérité se poursuivent. Les développements actuels se font déjà au forceps, et uniquement grâce à la bonne volonté des salariés, qu'ils soient Renault ou prestataires. Cela se fait au prix de tensions, de contorsions vis-à-vis des règles Métier et des gammes de développement, de milliers d'heures de travail « dans l'urgence » qui pourraient plutôt servir à préparer les innovations et le futur. Combien de salariés souffrent en silence de cette situation qui donne le sentiment de « mal » faire son travail, de mettre de côté ses convictions techniques ?

Cette souffrance, comme la précarité qui guette les salariés sous-traitants, sont les conséquences des politiques court-termistes et orientées vers le profit immédiat, que la direction met en pratique depuis des dizaines d'années. Carlos Ghosn était un cost-killer aux millions d'euros d'économies... et aux millions d'euros piqués dans les caisses. Son départ, avec fracas, n'a visiblement rien changé à l'orientation de nos dirigeants.

### Enquête « Emploi / Sous-traitance »

Pour répondre aux attaques qui se préparent contre l'emploi à Lardy, la CGT lance une enquête sur la baisse des contrats de sous-traitance, voir au verso du tract.

**Répondez-y et renvoyez-nous le document.**

Pour y mettre un coup d'arrêt, il faut refuser de payer les pots cassés de leur politique à courte vue. Afin d'anticiper les coups de rabot qui se préparent, il faut partager les informations, échanger, se réunir et s'organiser. Pour commencer à le faire, la CGT-Lardy a préparé un questionnaire pour regrouper les informations des différents secteurs sur la baisse des contrats de sous-traitance, voir au verso du tract. Il est destiné aux salariés sous-traitants comme aux salariés Renault. Nous vous encourageons à le remplir et à nous le renvoyer. N'hésitez pas à contacter les élus CGT à ce sujet : [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com)

## Le gouvernement profite d'un conseil des ministres sur le coronavirus pour utiliser le 49.3 et stopper les débats sur la réforme des retraites : honteux !

### Préparons-nous à nous mobiliser en faisant grève et en manifestant

La réforme des retraites voulue par Macron est majoritairement rejetée par la population. Elle a mis des centaines de milliers de travailleurs en lutte sur une durée historiquement longue.

Alors qu'il s'agit d'une réforme qui revoit de fond en comble notre système de retraites, le gouvernement a choisi une « procédure accélérée » au Parlement pour tenter de mettre fin à cette mobilisation. Malgré cela, la majorité présidentielle arrivait à pleurnicher devant « l'obstruction » des députés de l'opposition, qui ne laissait soi-disant pas la place au débat. Un débat qu'elle n'a jamais accepté sur son système « à points » ! Maintenant, le gouvernement dégage l'article 49.3, qui permet de stopper tout débat en engageant sa responsabilité sur la réforme.

Face à ce nouveau déni de démocratie, l'intersyndicale nationale prépare une nouvelle journée de mobilisation cette semaine.

La CGT-Lardy appelle les salariés, Renault et sous-traitants, à s'y joindre. Nous préciserons le jour et le lieu de la manifestation dès que nous les connaissons.

## QUESTIONNAIRE EMPLOI / SOUS-TRAITANCE

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Nom / Prénom (facultatif) :</b>   |   |   |
|  | <b>Si salarié Renault, remplir cette partie</b><br>↓  | <b>Si salarié sous-traitant, remplir cette partie</b><br>↓  |
| <b>Entreprise :</b>  |   |   |
| <b>Rang prestation :</b>   |   | rang 1 / rang 2   |
| <b>Type de contrat :</b>   | CDI / CDD / Intérim / Apprenti  | CDI / CDD / Intérim / Apprenti  |
| <b>UET (sous forme DEA-XXX) :</b>  |   | <i>Indiquer le service du donneur d'ordres Renault :</i>  |
| <b>Ancienneté RSA :</b>  |   | <i>en prenant en compte plusieurs missions si tel est le cas :</i>  |
| <b>Ancienneté Lardy :</b>  |   | <i>en prenant en compte plusieurs missions si tel est le cas :</i>  |
| <b>Quelle a été la réduction du nombre de sous-traitants dans votre UET depuis décembre 2019 (en nombre d'ETP) ?</b>                             |   |   |
| <b>Si l'information est connue, quelle est la réduction du nombre de sous-traitants dans votre UET pour les mois à venir (en nombre d'ETP) ?</b> |   |   |
| <b>Quelle a été le nombre de départ en DA ou démission dans votre UET en 2019-20 ?</b>   |   |   |
| <b>Ces décisions correspondent-elles :</b>   | A la fin d'activités prévues / A une décision décorrélée de la charge de travail réelle ou prévue |   |
| <b>Quelle visibilité avez-vous sur votre poste actuel sur le site de Lardy ?</b>   |   | 1 mois / 3 mois / 6 mois / 1 an / 2 ans / 3 ans   |
| <b>Souhaiteriez-vous être embauché en CDI par RSA :</b>  |   | Oui / Non   |
| <b>Comment voyez-vous votre avenir à Lardy ?</b>   |   | A court terme parce que je veux partir / à court terme parce que ma mission va s'arrêter / à moyen terme (3-5 ans) / à long terme parce que je voudrais rester (>5 ans) |
| <b>Quelle serait votre revendication prioritaire :</b>   |   |   |
| <b>Remarques :</b>   |   |   |

**Questionnaire à renvoyer à [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com) ou à remettre à un élu CGT**